

Les petites entreprises résistent pour le moment

CONJONCTURE. L'ordre des experts-comptables de La Réunion publie comme chaque trimestre sa note de conjoncture IMAGE-PME. Que faut-il retenir ? Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires des 4 180 TPE-PME réunionnaises suivies résiste globalement, malgré un environnement économique qui semble se dégrader. Le chiffre d'affaires progresse de 3,9% par rapport au même trimestre de l'année passée.

Indicateurs de Mesure de l'Activité, de la Gestion et de l'Emploi des Petites et Moyennes Entreprises ou IMAGE-PME est le baromètre conjoncturel du conseil de l'ordre des experts-comptables de La Réunion (CROEC). Un baromètre commenté par le cabinet Sagis. Premier enseignement pour ce second trimestre, les petites entreprises (4 180 suivies) résistent pour le moment, malgré quelques signes de ralentissement. Un baromètre qui tranche avec les derniers chiffres de l'Iedom. L'institut suit principalement les plus grosses entreprises du territoire, notamment grâce à son indicateur maison : le climat des affaires (ICA). Un ICA qui se rafraîchissait et qui n'aurait rien de bon pour la fin de l'année. Ce n'est pas encore le cas du côté des TPE-PME réunionnaises. Que faut-il retenir de ce dernier baromètre du CROEC ? "Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires des TPE-PME est en progression

de 3,9% par rapport au même trimestre de l'année passée. Depuis le début de l'année, avec une hausse de 4% au total, La Réunion se situe en 8e position des régions étudiées", peut-on lire dans le baromètre.

L'INFLATION OMNIPRÉSENTE

En tête de peloton des secteurs d'activité qui se portent le mieux depuis le début de l'année, on retrouve l'hébergement et la restauration, la restauration traditionnelle ou encore les boulangeries. Leurs chiffres d'affaires augmentent respectivement de 13,9%, 13,3% et 10,3% (pourcentages cumulés des 1er et 2e trimestre). Des hausses qu'il faut mettre en perspective avec l'inflation. "Les restaurateurs subissent l'augmentation des prix des matières premières, des produits alimentaires et de l'énergie", souligne la publication. Les organisations patronales alertaient sur ce phénomène. Des hausses qui cachaient surtout une baisse



Le secteur de l'habillement pâtit de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs (photo d'illustration LLY).

de l'activité (lire nos précédentes éditions). Par exemple, dans la restauration traditionnelle la progression de 13,3% est en partie due à l'inflation. "Elle doit être analysée avec prudence." Si certains secteurs résistent, d'autres sont plus pénalisés par l'inflation. Le secteur de

l'habillement pâtit de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, de la concurrence du e-commerce qui s'est intensifiée avec la crise sanitaire mais aussi de celle du marché de la seconde main. En cumulé, la baisse de chiffre d'affaires est de 0,9%, une baisse plus

marquée au 2e trimestre (-3,7%). L'activité immobilière est également pénalisée avec -5% de chiffre d'affaires. Enfin, les activités de services administratifs et de soutien (location de véhicules, agences de voyages, travaux d'aménagements paysagers,

sécurité...) voient à nouveau leur chiffre d'affaires diminuer de 3% au 2e trimestre 2023, soit une baisse cumulée de CA de 5,3% depuis le début d'année.

Quid du secteur de la construction, en plein marasme depuis le début de l'année ? Pour les TPE et PME interrogées, si le chiffre d'affaires évolue positivement, il est à mettre sur le compte sur la montée des prix qui porte cette croissance. "Dans les faits, la chute de l'activité dans le logement neuf n'est pas compensée par les chantiers d'amélioration et d'entretien et le non résidentiel neuf. L'augmentation du prix de certains matériaux vient compliquer davantage la situation de ces professionnels." Pour rappel, IMAGE PME surveille l'activité économique des petites et moyennes entreprises générant moins de 50 millions de chiffre d'affaires à La Réunion.

JULIEN DELARUE
jdelarue@jir.fr

Les constructions de logements en recul de près de 10% sur un an

BTP. Dans sa dernière note de conjoncture, la DEAL (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion) fait le point sur les volumes de construction de logements neufs à La Réunion. Les chiffres ne sont pas bons et confirment les inquiétudes soulevées à de nombreuses reprises par les acteurs professionnels du secteur (Capeb et FRBTP). De juillet 2022 à juin 2023, le nombre de logements autorisés à la construction est estimé à 7 140 à La Réunion, un volume en baisse de 9,6 % par rapport à la même période un an auparavant. Lors de la précédente période allant d'avril 2022 à mars 2023, le nombre de logements autorisés à la construction reculait de 8,4%.

Cela s'explique par le recul sur la période des autorisations de construire pour les logements collectifs (- 11,9 %) et individuels (- 7,5 %) à l'exception des individuels groupés en augmentation de 10,4 %. Les mises en chantier reculent de 13,9% (-15,6% sur la précédente période). Une situation qui ne risque pas de s'arranger et fait écho à l'envolée des prix des matériaux de construction, mais également aux demandes insistantes des organisations patronales à trouver un système de défiscalisation similaire au Pinel Dom qui doit s'arrêter à la fin de l'année 2024. Un point sur lequel le gouvernement, via le ministre délégué aux Outre-mer Philippe Vigier, s'est engagé à mener une réflexion

sur la base d'un prochain rapport parlementaire.

En ce qui concerne les surfaces de "plancher" des locaux professionnels, là aussi les chiffres publiés par la DEAL montrent un certain recul. Entre juillet 2022 et juin 2023, 336 230 m² de locaux non résidentiels ont été autorisés à la construction à La Réunion. Un chiffre en baisse de 3,6%. Plus inquiétant, les locaux non résidentiels mis en chantier diminuent fortement de 52,1% par rapport à la précédente période allant d'avril 2022 à mars 2023 (+14,4%). Au niveau national le recul frappe tous les types de logements (- 19,6 %), et plus fortement les logements individuels (- 31,2 %).

—
J.D

Un centre social et socioculturel pour les Saint-Pierrois

SAINT-PIERRE. Le centre social et socioculturel (CSSC) de l'Office des Sports et du Temps Libre de Saint-Pierre (OSTL) a été inauguré hier.

Ce centre social et socioculturel a pour ambition d'offrir aux habitants de Saint-Pierre un lieu d'accueil et de convivialité répondant à leurs besoins et attentes, et ainsi renforcer les liens sociaux et la cohésion sur le territoire. Des actions sont mises en place en partenariat avec les institutions locales et les associations présentes sur le territoire. "Ce centre social est près et pour la population, ce que nous souhaitons c'est rendre la vie des gens plus facile", explique le président de l'OSTL. Quant au Maire Michel Fontaine, qui a fait de "la solidarité un axe majeur de sa politique", "il s'agit de mettre en oeuvre un accompagnement sur mesure". Dans un premier

temps, le CSSC concentrera ses actions sur trois quartiers de la ville : Bois d'Oliviers, Pierrefonds, et la Ravine Blanche. Les locaux, eux, sont ouverts à tous et proposent des activités culturelles, sportives et artistiques. Dans le cadre d'un accompagnement social, des ateliers informatiques sont proposés afin de lutter contre la fracture numérique, des ateliers d'accompagnement aux difficultés administratives, ainsi qu'un soutien à la fonction parentale. Le projet repose sur quatre axes de missions : être à l'écoute des habitants, accompagner et développer les projets ; renforcer les liens et les solidarités entre les habitants et les générations ; proposer une offre de service utile à la population ; permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie.

—
E.H.

VITE LU

LA CASUD PARTICIPE AU WORLD CLEANUP

ENVIRONNEMENT. Le 15 septembre 2023, la CASUD a participé à l'opération de nettoyage organisée par le collège Michel Debré à la Plaine des Cafres. C'est une action qui s'inscrit dans le cadre du World Cleanup, la journée mondiale du nettoyage de la planète. Ce sont 50 kilogrammes de déchets ont été collectés sur le secteur de la Plaine des Cafres. La CASUD a profité de cette occasion pour sensibiliser les jeunes au tri des déchets.



Une production
Galaxie

En co-production avec
France Télévisions
Réunion la 1ère

Le Chant des forêts
de Christian THOULON

*Les plantes qui soignent
de La Réunion... à Madagascar*

Montage
Dominique SANDIRA

Mercredi 20 Sept 19h45
Archipels. Réunion la 1ère